



États financiers de

SERVICES COMMUNAUTAIRES SURDICÉCITÉ

Exercice clos le 31 mars 2020

Ces états financiers et les notes y afférentes reflètent les états financiers et notes vérifiées.

SERVICES COMMUNAUTAIRES SURDICÉCITÉ

31 mars 2020

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-4
État de la situation financière	5
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-17

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration et au membre de
Services communautaires Surdicécité

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Services communautaires Surdicécité (« SCSC »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de SCSC au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de SCSC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de SCSC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider SCSC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de SCSC.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de SCSC.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de SCSC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener SCSC à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 25 juin 2020

SERVICES COMMUNAUTAIRES SURDICÉCITÉ

État de la situation financière

(en milliers de dollars)

Au 31 mars 2020, avec les informations comparatives de 2019

	2020	2019
Actif		
Actifs à court terme :		
Trésorerie	18 \$	31 \$
Débiteurs et charges payées d'avance	93	38
Montants à recevoir de l'organisme apparenté (note 6)	97	144
	208	213
Actif au titre des prestations constituées (note 2)	–	15
Immobilisations (note 3)	27	–
	235 \$	228 \$
Passif et solde de fonds		
Passifs à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	237 \$	215 \$
Passif au titre des prestations constituées (note 2)	4	–
Apports reportés :		
Charges des périodes futures (note 7)	5	–
Immobilisations (note 8)	27	–
	36	–
	273 \$	215 \$
Solde de fonds		
Fonds d'administration non affecté	(38)	13
	(38)	13
Engagements et éventualités (note 10)		
	235 \$	228 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

Au nom du conseil d'administration,

Président du conseil

Trésorier

SERVICES COMMUNAUTAIRES SURDICÉCITÉ

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

(en milliers de dollars)

Au 31 mars 2020, avec les informations comparatives de 2019

	2020	2019
Produits :		
Dons d'organismes de bienfaisance enregistrés (note 6)	53 \$	7 \$
Financement provenant de l'organisme apparenté (note 6)	6 306	6 172
Financement de programmes et de services par le gouvernement	474	–
Produits tirés de la prestation de services	20	10
Autres	5	10
	6 858	6 199
Charges liées aux programmes :		
Soutien aux accompagnateurs	6 315	5 738
Littératie	486	461
Expansion à l'échelle nationale	51	–
Charges liées à la COVID-19	6	–
	6 858	6 199
Excédent des produits sur les charges	– \$	– \$
Variation nette		
Solde de fonds, au début de l'exercice	13	–
Réévaluation du régime de retraite (note 2)	(51)	13
Solde de fonds, à la fin de l'exercice	(38) \$	13 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

SERVICES COMMUNAUTAIRES SURDICÉCITÉ

État des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

Au 31 mars 2020, avec les informations comparatives de 2019

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement :		
Excédent des produits sur les charges	– \$	– \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations (note 3)	2	–
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	(2)	–
Charges liées au régime de retraite (note 2)	125	133
Cotisations de l'employeur au régime de retraite (note 2)	(157)	(135)
Apports reportés afférents aux charges des périodes futures (note 7)	5	–
Variation du fonds de roulement hors trésorerie (note 9)	14	33
	(13)	31
Activités de financement :		
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	29	–
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations (note 3)	(29)	–
Variation de la trésorerie	(13)	31
Trésorerie, au début de l'exercice	31	–
Trésorerie, à la fin de l'exercice	18 \$	31 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

SERVICES COMMUNAUTAIRES SURDICÉCITÉ

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, à l'exception des éléments mentionnés)

Exercice clos le 31 mars 2020

Services communautaires Surdicécité (« SCSC ») a été constituée en personne morale le 27 juillet 2017 en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, et ses activités ont commencé le 1^{er} avril 2018. SCSC est un des principaux fournisseurs de soutien spécialisé et de services d'urgence pour personnes sourdes-aveugles, principalement en Ontario. SCSC s'engage à promouvoir la santé en offrant des services d'accompagnateurs pour permettre aux personnes sourdes-aveugles de vivre de la manière la plus autonome possible dans leur milieu, à offrir des programmes de littératie, de développement de compétences essentielles à la vie quotidienne ainsi que de formation technologique pour les personnes sourdes-aveugles, de même qu'à fournir des services de soutien, de communication, d'assistance et d'orientation vers d'autres services communautaires destinés aux personnes sourdes-aveugles, à leurs aidants et aux membres de leur famille. SCSC est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, par conséquent, est exonérée d'impôt sur le résultat, sous réserve du respect de certaines exigences de la *Loi*.

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2018, l'Institut national canadien pour les aveugles (l'« INCA ») a transféré à SCSC certaines activités liées à des programmes pour personnes sourdes-aveugles financés par le gouvernement. Se reporter à la note 6 pour obtenir des renseignements supplémentaires.

1. Principales méthodes comptables :

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

a) Comptabilisation des produits :

SCSC suit la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui comprennent l'aide financière du public et l'aide gouvernementale. Ces produits proviennent principalement de l'INCA.

Les apports grevés d'une affectation externe sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les produits tirés de la prestation de services sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

SERVICES COMMUNAUTAIRES SURDICÉCITÉ

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, à l'exception des éléments mentionnés)

Exercice clos le 31 mars 2020

1. Principales méthodes comptables (suite) :

b) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale et sont par la suite évalués au coût ou au coût après amortissement. SCSC a choisi de ne pas comptabiliser les instruments à la juste valeur.

c) Immobilisations :

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile. Les coûts de réparation et d'entretien sont passés en charges. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de prestation de services de SCSC, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle puis comptabilisée en charges dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire aux taux annuels indiqués ci-dessous :

Améliorations locatives

Durée du contrat de location

d) Apports de services :

SCSC compte sur de nombreux services fournis bénévolement. En raison de la difficulté que pose la détermination de la juste valeur des apports de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

e) Avantages sociaux futurs :

L'INCA gère le Régime de retraite des salariés de SCSC aux termes d'un accord de participation au régime de retraite. Le régime comporte un volet à prestations définies et un volet à cotisations définies. Les salariés qui comptent plus de trois mois de service sont admissibles au volet à cotisations définies, alors que le volet à prestations définies n'accepte plus de nouveaux participants depuis juin 2010. Les prestations du volet à prestations définies sont fondées sur le nombre d'années de service, le nombre d'années de cotisation et le salaire moyen de fin de carrière. Le volet à prestations définies comprend le régime de base et les régimes de retraite supplémentaires. SCSC n'accorde aucun avantage postérieur à l'emploi notable, à l'exception des prestations de retraite.

SERVICES COMMUNAUTAIRES SURDICÉCITÉ

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, à l'exception des éléments mentionnés)

Exercice clos le 31 mars 2020

1. Principales méthodes comptables (suite) :

e) Avantages sociaux futurs (suite) :

SCSC utilise la méthode de la comptabilisation immédiate pour comptabiliser les prestations au titre du volet à prestations définies. SCSC comptabilise ses obligations au titre du volet à prestations définies à mesure que les salariés s'acquittent des services leur ouvrant droit à pension. Le calcul actuariel des obligations au titre des prestations de retraite constituées est effectué selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui prend en compte les hypothèses les plus probables de la direction au sujet de l'évolution future des niveaux de salaire et d'autres éléments de croissance des coûts, ainsi que l'âge des salariés à leur départ à la retraite et d'autres facteurs actuariels).

La plus récente évaluation actuarielle du volet à prestations aux fins de la capitalisation était en date du 31 décembre 2017. La prochaine évaluation obligatoire sera en date du 31 décembre 2020.

Dans le cas des actifs du volet à prestations définies, les gains ou pertes actuariels résultent de l'écart entre le rendement réel de ces actifs au cours d'une période et leur rendement prévu pour cette période. Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du volet à prestations définies, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. Dans le cas de l'obligation au titre des prestations constituées, les gains ou pertes actuariels découlent des écarts entre les résultats réels et prévus des régimes ainsi que des modifications des hypothèses actuarielles utilisées aux fins de la détermination de l'obligation au titre des prestations constituées.

Le coût du volet à prestations définies du régime de retraite est fondé sur un pourcentage des gains des salariés ouvrant droit à pension.

f) Ventilation des charges :

SCSC classe les charges par fonction dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds. La ventilation des frais généraux se fait en fonction d'une estimation en vertu d'ententes de financement.

SERVICES COMMUNAUTAIRES SURDICÉCITÉ

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, à l'exception des éléments mentionnés)

Exercice clos le 31 mars 2020

1. Principales méthodes comptables (suite) :

g) Charges liées à l'expansion à l'échelle nationale :

SCSC a lancé un projet visant à étendre les services d'accompagnateurs à d'autres régions du Canada à l'extérieur de l'Ontario, en collaboration avec des organismes régionaux. Les coûts liés à ce projet sont évalués en fonction du temps de gestion estimé et des coûts réels du projet pour collaborer avec les divers gouvernements provinciaux. Ces coûts sont financés par l'INCA et présentés de façon distincte dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

h) Charges liées à la COVID-19 :

Conformément aux exigences du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (le « MESSC »), certaines dépenses liées à la COVID-19 sont suivies et présentées de façon distincte dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

i) Utilisation d'estimations :

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que les montants présentés des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Les éléments importants faisant l'objet de telles estimations et hypothèses comprennent les charges à payer et les obligations liées aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

SERVICES COMMUNAUTAIRES SURDICÉCITÉ

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, à l'exception des éléments mentionnés)

Exercice clos le 31 mars 2020

2. Passif/actif au titre des prestations constituées :

Le passif/l'actif au titre des prestations constituées représente l'excédent de la juste valeur des actifs du volet à prestations définies sur l'obligation au titre des prestations définies constituées.

	2020	2019
Obligation au titre des prestations constituées	372 \$	167 \$
Juste valeur des actifs du volet à prestations définies	368	182
Situation de capitalisation – excédent (déficit) du régime	(4) \$	15 \$
Actif (passif) au titre des prestations constituées	(4) \$	15 \$

Les actifs du volet à prestations définies comprennent les éléments suivants :

	2020	2019
Fonds en gestion commune	99 %	56 %
Titres de participation	0 %	43 %
Trésorerie	1 %	1 %
Total	100 %	100 %

Les principales hypothèses actuarielles adoptées lors de l'évaluation du passif/de l'actif au titre des prestations constituées de SCSC sont les suivantes :

	2020	2019
Obligations au titre des prestations constituées :		
Taux d'actualisation	5,67 %	5,67 %
Taux de croissance de la rémunération	2,25 %	2,25 %
Coûts des prestations constituées :		
Taux d'actualisation	5,67 %	5,15 %
Taux de croissance de la rémunération	2,25 %	2,25 %

SERVICES COMMUNAUTAIRES SURDICÉCITÉ

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, à l'exception des éléments mentionnés)

Exercice clos le 31 mars 2020

2. Passif/actif au titre des prestations constituées (suite) :

La variation du solde est calculée comme suit :

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	15 \$	– \$
Cotisations de l'employeur	157	135
Réévaluations présentées dans l'état de l'évolution des soldes de fonds	(51)	13
Coût net des services rendus liés au régime de retraite, montant net	(125)	(133)
Solde à la fin de l'exercice	(4) \$	15 \$

La charge au titre du volet à cotisations définies de SCSC pour l'exercice considéré était de 88 \$ (2019 – 89 \$).

3. Immobilisations :

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Améliorations locatives	29	2	27	–
	29 \$	2 \$	27 \$	– \$

4. Facilité de crédit :

Pour financer ses activités et ses dépenses en immobilisations, SCSC dispose d'une facilité de crédit totalisant 250 \$ et portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 %. Ce montant est remboursable à vue et est garanti par un contrat de sûreté générale. Aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit à la fin de l'exercice considéré (2019 – néant).

SERVICES COMMUNAUTAIRES SURDICÉCITÉ

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, à l'exception des éléments mentionnés)

Exercice clos le 31 mars 2020

5. Ventilation des charges :

La ventilation des charges de fonctionnement général se détaille comme suit :

	2020	2019
Soutien aux accompagnateurs	500 \$	456 \$
Littérature	–	3
	500 \$	459 \$

6. Opérations entre apparentés :

Le tableau suivant résume les opérations et les soldes entre apparentés :

	2020	2019
a) Opérations avec l'INCA		
Produits :		
Apports de l'INCA	53 \$	7 \$
Honoraires liés à la prestation de services au nom de l'INCA	6 306	6 172
	<u>6 359 \$</u>	<u>6 179 \$</u>
Services achetés	<u>268 \$</u>	<u>260 \$</u>
Services de soutien	<u>670 \$</u>	<u>651 \$</u>
Prestation de services au nom de l'INCA		
Coût des services	<u>6 359 \$</u>	<u>6 179 \$</u>
b) Montant à recevoir de l'INCA à la fin de l'exercice	<u>97 \$</u>	<u>144 \$</u>

L'INCA est l'unique membre de SCSC. Toutes les opérations intersociétés sont évaluées à la valeur d'échange de la contrepartie établie et convenue par les apparentés, et ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités. Le montant à recevoir de l'INCA n'est assorti d'aucune modalité de remboursement particulière.

SERVICES COMMUNAUTAIRES SURDICÉCITÉ

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, à l'exception des éléments mentionnés)

Exercice clos le 31 mars 2020

7. Apports reportés – charges des périodes futures :

Les apports reportés sont liés au financement des charges de périodes futures et représentent des apports non dépensés grevés d'une affectation externe.

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	– \$	– \$
Plus :		
Montant reçu pour l'exercice	8	–
Moins :		
Montant comptabilisé en produits de l'exercice	(3)	–
Solde à la fin de l'exercice	5 \$	– \$

8. Apports reportés – immobilisations :

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des apports affectés reçus pour l'acquisition d'immobilisations.

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	– \$	– \$
Plus :		
Montant reçu pour l'exercice	29	–
Moins :		
Montant comptabilisé en produits de l'exercice	(2)	–
Solde à la fin de l'exercice	27 \$	– \$

SERVICES COMMUNAUTAIRES SURDICÉCITÉ

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, à l'exception des éléments mentionnés)

Exercice clos le 31 mars 2020

9. Variation du fonds de roulement hors trésorerie :

La variation du fonds de roulement hors trésorerie a été calculée comme suit :

	2019	2018
Débiteurs et charges payées d'avance	(55) \$	(38) \$
Créditeurs et charges à payer	22	215
Montants à verser à des organismes apparentés	47	(144)
	14 \$	33 \$

10. Engagements et éventualités :

a) Obligations locatives :

SCSC a des engagements en vertu de contrats de location-exploitation visant des véhicules. L'engagement annuel minimal en vertu de ces contrats de location se présente comme suit :

2021	17 \$
2022	17
2023	17
2024	10
Par la suite	—
Total	61 \$

11. Risques financiers :

Risque de crédit :

SCSC peut subir des pertes sur créances si une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations. SCSC réduit le risque de crédit en ne faisant affaire qu'avec des contreparties solvables.

SERVICES COMMUNAUTAIRES SURDICÉCITÉ

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, à l'exception des éléments mentionnés)

Exercice clos le 31 mars 2020

12. Événement important :

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a qualifié l'éclosion d'une souche du nouveau coronavirus (« COVID-19 ») de pandémie, ce qui s'est traduit par la mise en œuvre d'une série de mesures de santé publique et d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 ne sont pas connues pour le moment, et il est impossible d'estimer de façon fiable l'incidence qu'auront la durée et la gravité de la pandémie sur les résultats financiers et la situation de SCSC au cours des périodes futures.